

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

SESSIONS PRINCIPALE ET SUPPLEMENTAIRE 2022

RAPPORT EXTERNE

Remarques générales

Les jurys ont apprécié les efforts de langue et de communication orale des candidats.

La plupart ont bien identifié les attendus des épreuves et ont été capables d'analyser les documents avec pertinence en apportant des connaissances complémentaires.

D'autres candidats sont restés au niveau de la paraphrase.

Différentes difficultés ont été identifiées :

- ✚ Un manque de connaissances didactiques (enjeux notionnels et obstacles à l'apprentissage) et, en conséquence, un formalisme des propositions, plaquées artificiellement ou restant très générales, peu nourries.
- ✚ Des conceptions erronées des enseignements avec une représentation de la classe uniquement fondée sur des souvenirs d'élèves et donc une idée très approximative des attentes.

Epreuve de leçon

De nombreux candidats commencent leur exposé par une présentation générale des documents proposés sans en extraire les éléments pertinents attendus.

Des connaissances didactiques parfois très insuffisantes qui ne permettent pas de construire un exposé structuré. Beaucoup de hors sujet, les candidats ne présentant pas la séance demandée dans la consigne.

Les exposés sont souvent trop courts (de 3 à 8 minutes), parfois confus. La lecture détaillée des documents masque souvent un manque de connaissances et entraîne une séance d'apprentissage inadaptée.

Les modalités de l'exposé ne semblent pas être comprises par tous : présentation du sujet, des documents, d'une séance, durée de la présentation.

En revanche, certains candidats réussissent, dès la présentation des documents, à proposer une analyse qui servira dans la suite de l'exposé. Les meilleurs candidats font référence à la différenciation et à l'évaluation.

Des candidats peinent à être dans l'échange et restent focalisés sur la séance qu'ils ont proposée. Les candidats les mieux préparés sont à l'écoute et réactifs. La réussite de l'entretien est souvent liée à la capacité du candidat à se saisir des questions du jury pour réviser ou ajuster ses propositions de départ, en s'appuyant sur une bonne connaissance des processus d'apprentissage.

La connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage est très hétérogène selon le parcours du candidat et son niveau de préparation du concours. N'ayant jamais été en observation en classe, des candidats ont une connaissance uniquement théorique du fonctionnement d'une classe et des élèves.

Certains, dès la présentation, font preuve de capacité d'analyse du dossier et cela se vérifie dans l'entretien. Ils sont alors en capacité de faire des liens entre leur exposé et les questions et d'interroger, à bon escient, la séance qu'ils ont proposée. D'autres ne prennent pas suffisamment en compte la durée des différentes phases d'une séance et l'organisation de la classe. Le rôle du professeur des écoles n'est pas toujours questionné. Les apports théoriques ou pratiques sont parfois très limités ; le candidat n'est alors pas en capacité d'approfondir les aspects pédagogiques et didactiques.

On a pu relever une méconnaissance de l'école maternelle et des enjeux du cycle 1 : certains avouant avoir fait l'impasse sur le cycle 1, d'autres n'ayant jamais regardé les programmes.

Le propos des candidats semble globalement plus imprécis et plus confus en mathématiques qu'en français. Les notions sont moins maîtrisées, ce qui donne des présentations souvent approximatives.

La capacité à approfondir et à élargir les aspects scientifiques du dossier dépend des propres connaissances du candidat. Certains ne maîtrisent pas les notions ou en ont des représentations erronées. La place de la manipulation mathématique pour tous les cycles est inconnue de certains candidats.

De nombreux candidats présentent des lacunes quant aux notions mathématiques (calcul mental, fractions, nombres décimaux) et aux concepts de base (chiffre/nombre, nombres entiers, technique opératoire...). Les notions les plus simples présentées dans les exercices de manuel n'ont pas été comprises.

La méconnaissance de la didactique de la discipline empêche de proposer des séances cohérentes, avec des objectifs d'apprentissage clairs : les activités sont juxtaposées, sans lien entre elles et sans répondre à l'objectif fixé. Les enjeux de la résolution de problème ne sont pas appréhendés, ni son enseignement.

L'un des points faibles également identifié par les jurys porte sur la méconnaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage. L'analyse des propositions et procédures des élèves reste souvent très insuffisante.

Les meilleurs candidats sont en capacité d'interroger la place de la verbalisation des stratégies des élèves en mathématiques et de penser le rôle du professeur des écoles pour favoriser cette verbalisation.

Les enjeux de l'enseignement des mathématiques en cycle 1 ne sont pas connus de certains candidats. Il en est de même pour les attendus de fin de cycle 1 du programme.

Epreuve d'entretien

Remarques générales

Les candidats manquent souvent d'éléments concernant le développement de l'enfant. Les exposés sont souvent très descriptifs, avec peu de propositions pédagogiques pertinentes.

Des candidats se sont présentés sans fournir la fiche de présentation. Une fiche de substitution a alors été proposée aux jurys.

1^{ère} partie : EPS

De nombreux candidats n'ont traité qu'un seul aspect de la question (didactique ou pédagogique).

On a pu relever un manque de connaissances concernant les enjeux de l'enseignement des APSA. De ce fait, les candidats ont parfois proposé des situations pédagogiques peu évolutives sans utilisation du jeu des variables.

Certains candidats ne parviennent pas à resituer l'APSA (compétence des programmes, enjeux de formation, définition de l'activité, exigences de mise en œuvre minimales).

On note une méconnaissance des enjeux et du programme de l'école maternelle et, de manière plus générale, une référence aux programmes et au socle insuffisante.

Les candidats qui ont réussi à prendre le temps d'analyser le sujet et de le comprendre, ont généralement mieux structuré leur exposé, exploité tout le temps imparti et effectué une analyse plutôt qu'une description des documents.

La confusion entre progression de séance et de séquence est fréquemment observée. Les candidats ont des difficultés à mobiliser des connaissances didactiques afin de proposer des séances justifiées et pas seulement une suite d'activités. Parfois, il s'agirait de faire preuve de bon sens pour imaginer les obstacles et les réponses possibles des élèves au regard de leur âge.

La différenciation pédagogique n'est pas suffisamment évoquée.

Les candidats les mieux préparés sont entrés dans un dialogue réflexif avec le jury, ont pu construire et argumenter les réponses. Pour certains, l'entretien a même permis d'engager une réelle réflexion voire de définir des liens interdisciplinaires entre l'EPS et d'autres domaines d'enseignement des programmes ou avec l'éducation à la santé.

Des candidats ont été sollicités pour partager leur expérience sportive personnelle et la mettre en lien avec les pratiques professionnelles, ce qui a pu éclairer la contribution de l'EPS à la formation du futur citoyen.

2ème partie : Mise en situation professionnelle et aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles

De nombreux candidats n'ont pas utilisé la totalité du temps imparti pour cette présentation. Les exposés sont alors très brefs et ne permettent pas de valoriser les connaissances ni les propositions pédagogiques face à des apprentissages visés.

Pour les candidats bien préparés, cette épreuve permet de mettre en valeur leurs connaissances et leur motivation, à l'inverse elle met en relief leurs lacunes. Les priorités ministérielles et leurs enjeux sont, en général, insuffisamment connus.

Pour certains, l'entretien a permis d'engager une réelle réflexion quant à la posture professionnelle, l'éthique et la déontologie du fonctionnaire.

Des erreurs de langage récurrentes ainsi qu'un registre de langue qui peut être familier ou non modélisant pénalisent fortement la prestation, ces compétences étant largement appréciées dans la projection dans le métier.

Epreuve de langues vivantes étrangères

Capacité à communiquer :

De façon générale, peu de candidats ont utilisé les 10 minutes pour présenter leur exposé.

La plupart des candidats se sont exprimés sans lire leurs notes, de façon spontanée, dans un niveau correct, très satisfaisant mais aussi et parfois excellent dans la langue cible.

Certains, malgré tout, n'avaient pas le niveau de maîtrise exigé ce qui rendait difficiles la présentation et les interactions avec le jury.

Une excellente maîtrise de la langue étrangère conduit parfois les candidats à parler très rapidement et à chercher ensuite à combler le temps restant d'exposé par des éléments très généraux. Les candidats ayant une maîtrise beaucoup moins assurée prennent davantage leur temps et offrent des pistes pédagogiques construites.

Capacité à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en prenant appui sur les documents supports :

Certains candidats n'avaient pas de connaissances (même succinctes) en didactique, en pédagogie et / ou en démarches d'apprentissage spécifiques aux LVE, par exemple, « l'approche actionnelle » souvent méconnue ainsi que les descripteurs du cadre (CECRL).

Capacité à concevoir et organiser une séquence d'enseignement en prenant appui sur les documents supports :

La plupart des candidats s'appuient sur les documents pour proposer une séquence. Cependant peu sont capables de construire une séance et de surcroît une séquence structurée en lien avec le(s) document(s). Soit ils suivent les étapes induites par le document en le paraphrasant quand il s'agit d'une page de manuel ou d'un descriptif d'activité, soit ils proposent des dispositifs très généraux sans préciser l'organisation de la classe et les différentes étapes d'une séance.

Ils ne parviennent pas toujours à mettre en lien les instructions officielles et les supports pratiques. Le rythme d'apprentissage des élèves n'est pas toujours correctement appréhendé. Quelques rares candidats élaborent des propositions très théoriques et non opérationnelles.

L'éveil à la diversité linguistique et la démarche actionnelle sont souvent méconnues et peu de candidats proposent une tâche finale.

Conseils aux futurs candidats :

Le projet de devenir professeur des écoles doit se construire avec méthode et rigueur. Il convient de rappeler, en premier lieu, la nécessité de connaître l'épreuve et ses attendus et l'indispensable préparation que tout candidat doit mettre en œuvre et s'imposer afin de se donner les moyens de réussir.

La lecture, au préalable, du rapport de jury est une bonne base de préparation sur les attendus des épreuves.

En effet, la première étape de professionnalisation des professeurs des écoles passe par la préparation au concours et la capacité à se projeter dans le métier et dans l'éthique professionnelle qui le caractérise.

L'acculturation au métier doit s'effectuer tout au long de la préparation avant le passage des épreuves.

- ✚ S'informer sur les programmes des 3 cycles, les guides pédagogiques ministériels et les documents institutionnels (Eduscol notamment), qui fournissent des indicateurs pour prendre en compte, notamment, les repères de développement et les besoins des élèves.
- ✚ Connaître les acronymes institutionnels les plus usités (MEN notamment).

- ✚ Connaître les enjeux de l'école et les priorités ; être capable de se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions.
 - ✚ Connaître et porter les valeurs de la République dans l'exercice de son métier.
 - ✚ Au regard de la spécificité de l'académie de Créteil, avoir une connaissance minimale de ce qu'est l'éducation prioritaire et des dispositifs existants.
 - ✚ S'entraîner à réaliser des séquences/séances, avoir quelques lectures pédagogiques et quelques supports didactiques.
-
- ✚ Lire attentivement les consignes et les documents en tentant de les articuler entre eux. Etre en mesure d'identifier les sources des documents.
 - ✚ Répondre à la consigne et exploiter tous les documents proposés. Expliciter le rôle de l'enseignant dans les situations d'apprentissage.
 - ✚ Utiliser la totalité du temps imparti pour les présentations. Les exposés courts ne permettent pas de valoriser les connaissances ni les propositions pédagogiques.
 - ✚ Structurer son exposé sur une durée comprise entre 10 et 15 min. Consacrer au moins 10 minutes à la fin de la préparation pour remettre en ordre ses notes et ses idées. Les jurys apprécient que le candidat s'appuie sur ses notes mais ne procède pas à une lecture stricte du document de préparation.
 - ✚ Valoriser les expériences du métier, montrer la plus-value des fonctions de contractuels ou des stages, en témoignant d'une première réflexion sur les valeurs des métiers de l'éducation. Pour les étudiants MEEF (et les candidats ayant une expérience de prise en charge d'une classe) évoquer quelques éléments d'analyse de pratique, de points d'appui et de points à travailler et/ou de questionnements liés au métier.
 - ✚ Le jury cherche à évaluer, au cours de l'entretien, la capacité du candidat à entrer dans un dialogue professionnel constructif. Il attend, en retour, une ouverture d'esprit, engageant la construction de réponses différentes de celles proposées dans l'exposé. Les candidats ne doivent pas s'ancrer à tout prix sur des positions qu'ils pensent devoir défendre. Il ne s'agit pas, pour le jury, de remettre en cause systématiquement les propositions pédagogiques du candidat, mais bien plutôt d'évaluer sa capacité à prendre du recul et adopter une analyse critique des effets de sa pédagogie. Les questions du jury ne visent pas à piéger le candidat mais à élargir le propos.
 - ✚ Ne pas hésiter à élargir le propos par l'apport de connaissances personnelles.
 - ✚ Être attentif au langage utilisé : une syntaxe correcte, un lexique précis, pas de langage familier. Ces éléments valent également pour la posture, qui doit être adaptée. Ne pas employer des termes que l'on ne peut pas définir.
-
- ✚ Si l'épreuve optionnelle de LVE est facultative, sa préparation ne doit pas l'être : prendre connaissance des programmes du cycle 1 au cycle 3 ; avoir une référence des composantes d'une séance de langue type dans chaque cycle ; renforcer les connaissances des capacités visées dans le niveau A1 dans les 5 activités langagières. Se familiariser avec la démarche actionnelle et se constituer un bagage de culture générale en lien avec un ou plusieurs pays où se pratique la langue cible (fêtes, cuisine, classiques de la littérature enfantine, contes traditionnels, comptines, artistes, sports...)
 - ✚ Concernant le sujet, il est important de s'appuyer sur les consignes et d'avoir un regard critique sur les documents proposés.
 - ✚ Lors de l'épreuve, la première partie de l'exposé (présentation du parcours du candidat, de ses motivations puis de la séquence) doit faire l'objet d'un plan synthétique et d'une

synthèse d'arguments. La construction d'une séquence ou d'une séance doit prendre en compte les acquis à mobiliser : ils doivent être réalistes au regard de l'âge des élèves et des mécanismes d'apprentissages.

- ✚ Une connaissance solide de la didactique des langues et des enjeux afférents favorisera des propositions de séquences pertinentes ainsi qu'une meilleure compréhension des questions des jurys. Les interactions avec le jury en seront facilitées.
- ✚ Le candidat doit témoigner d'une connaissance de dispositifs qui soutiennent l'enseignement d'une LVE type EMILE et réfléchir aux plus-values apportées par le numérique dans l'apprentissage des langues vivantes notamment les partenariats comme e-twinning...